

CHAPITRE I

Un léger vent du sud accueillit les premières lueurs du jour sur le massif des Bauges. Dans quelques minutes, le soleil prendra son essor et s'élèvera doucement vers l'azur en éclairant les sommets plus ou moins rebondis pour certains et plus élancés, pour d'autres. Subrepticement, la lumière s'immiscera dans chaque vallée, inondant les moindres recoins.

Les cloches tintaient allègrement au cou des vaches qui paissaient l'herbe grasse en attendant leur traite matinale. De leur langue râpeuse, elles arrachaient les végétaux, laissant s'envoler des papillons qui virevoltaient de fleur en fleur, en quête du nectar qui contribuait à leur survie.

Au sein des forêts, les trilles des oiseaux annonçaient une belle journée d'été. Une noisette encore verte dans les pattes, un écureuil remonta placidement le tronc d'un arbre avant de disparaître dans les feuillus. Les rigueurs de l'hiver viendront trop rapidement et il était temps d'effectuer des réserves.

Plus loin, trois chamois dévalèrent les pentes escarpées du mont Peney et s'enfuirent sous le couvert du Bas des Rocs. Dans quelques heures, la crête appartiendra aux randonneurs qui se feront un plaisir de pique-niquer en admirant la vallée de Chambéry, surplombée par l'imposante face nord du Granier.

Vers 1100 mètres, les longues tiges des orchis mâles se balançaient doucement. Leurs pétales roses semblaient s'amuser du vent léger ; d'ici quelques semaines, ils se flétriraient au grand dam des amateurs de macrophotographie.

La lueur orangée dévorait maintenant les sommets en s'allongeant vers le nord. Dans quelques instants, le bleu du ciel couvrirait l'espace du parc naturel régional du massif des Bauges.

Militaire au 13^e bataillon de chasseurs alpins de Chambéry, Julien avait remonté d'un pas décidé la combe de l'Illette. Une douzaine de camarades lâchés la veille en début de soirée dans différents secteurs du Mont Colombier devaient rallier le plus rapidement possible la petite commune d'Aillon-le-Jeune, sans se faire repérer par la section adverse.

Engagé volontaire le jour de ses dix-neuf ans, le jeune homme poursuivait sa formation au sein de la deuxième compagnie de combat. Parti la veille en début de nuit du hameau de Montlardier, il avait longé sans s'attarder le ruisseau du Nant de Montlardier, prenant de la hauteur sous les bois au gré des épingles. La raideur du relief avait permis de gagner de l'altitude rapidement. Il avait ensuite franchi une petite barre rocheuse sans rencontrer âme qui vive avant de continuer le long d'une arête. Aucun ennemi n'ayant tenté de le neutraliser, c'était d'un pas gaillard qu'il avait poursuivi son chemin.

Il avait suivi la combe de l'Illette avec précaution, s'attendant dans ce long et large couloir naturel à être pris en embuscade par la section adverse. Seules, deux ou trois pierres dévalant de l'arête de la Dent de Rossanaz avaient tué la tranquillité des lieux.

Il avait poursuivi sa mission jusqu'au col du Colombier et descendu la cinquantaine de mètres de dénivellation qui lui permettraient d'accéder à l'intersection de deux sentiers. Il avait choisi d'effectuer un détour par le versant est du Colombier afin d'éviter d'être localisé par la troupe adverse, certains de ses éléments possédant des jumelles à vision nocturne. La traversée à flanc, à la seule clarté de la lune, ne fut guère une sinécure. Croyant entendre du bruit, il s'était immobilisé un long moment, rampant ensuite dans la caillasse. La progression vers le col de la Cochette – qui séparait le Grand Colombier des Rochers de la Bade – lui parut longue et pénible. Julien avait tenté de discerner ses semblables, sans succès. Peut-être s'étaient-ils dissimulés avec art ou alors, personne ne se trouvait dans les parages.

La verte pente de l'arête sud-ouest reliant le col de la Cochette au sommet du Colombier s'était découpée sous le jour naissant. Julien avait distingué les derniers ressauts rocheux défendant le bastion Baujus, tout en appréciant cette mission ne comportant aucun risque.

Après avoir franchi le col de la Cochette, il avait perdu de l'altitude avant d'emprunter le sentier du Tour des Bauges qui lui permettrait de rejoindre, à l'abri des regards indiscrets, un secteur plus facile. Ses ressources physiques s'épuisant, il s'était octroyé une pause à couvert sous la muraille des Rochers de la Bade, à une centaine de mètres du cône de déjection du Roc de Pra Renard.

Malgré le manque de visibilité, Julien devinait le paysage. Originaire de Chambéry, il connaissait le massif pour l'avoir parcouru dans sa jeunesse. Il se figurait les reliefs noircis se découpant sous la lune. Au nord, la Dent de Pleuven et le Trélod ; à l'est, la crête bucolique reliant le Mont de la Vierge au Morbié et vers le sud, il imaginait l'échancrure du col du Lindar.

À l'instant où la déflagration retentit dans le vallon, le jeune homme identifia une arme de chasse. Il avança prudemment à couvert jusqu'au cône de déjection. À l'abri derrière un arbre, il tendit le cou et repéra un homme gravissant les quelques mètres le séparant du cône au sentier. La lourde silhouette semblait porter un objet sur ses épaules. Malgré la faible luminosité, Julien crut reconnaître la forme d'un chamois. Il songea à l'imprudence de l'homme. S'engager dans ce cône de déjection, véritable entonnoir minéral, était une pure folie. À tout instant, des pierres pouvaient se détacher de ce conglomerat calcaire pour venir s'écraser sur le premier inconscient passant à leur portée.

Sans se préoccuper des alentours, l'inconnu souffla bruyamment, aspira longuement sur le tuyau de sa poche à eau intégrée à son sac à dos et prit la direction d'Aillon, avant de disparaître sous les arbres.

Mu par la curiosité et oubliant sa mission, Julien entreprit la descente. Ses longues jambes lui permettaient d'allonger le pas et d'amortir ses soixante-quinze kilos pour son mètre soixante-dix. Un treillis dissimulait sa puissante corpulence. Des cheveux roux coupés court lui avaient valu depuis son plus jeune âge, le surnom de renard.

S'il s'en offusquait à l'époque, cela ne le dérangeait plus le moins du monde, d'autant plus que certaines femmes appréciaient les quelques taches de rousseur agrémentant son visage.

Le sentier à flanc de montagne offrait une facilité de progression non négligeable. Son sac contenant un lest d'une quinzaine de kilos frappait son dos au rythme de ses pas. En bandoulière, le Famas chargé de cartouches à blanc le gênait pour marcher.

Malgré l'aube naissante, le militaire ne pouvait distinguer l'homme. Seul le bruit de ses semelles prouvait sa présence. L'ombre de la forêt rendait toute visibilité vaine. Le sentier effleura la falaise de la montagne de Motzon, résurgence rocheuse d'un autre temps. Le calcaire semblait surgir du sol en s'élançant d'un trait vers le ciel.

Le sentier s'orienta un peu plus loin vers l'ouest en perdant de l'altitude. Il se dessinait difficilement à la lisière du bois et après quelques minutes de marche, Julien crut distinguer en aval, le chalet des Fontaines.

Le militaire s'immobilisa à l'abri d'un large buisson. Âgé d'une quarantaine d'années, vêtu d'un treillis d'ancienne génération et de chaussures de trekking, l'homme était agenouillé auprès du cadavre d'un chamois. À ses côtés, un fusil de chasse Benelli S90 traînait sur l'herbe humidifiée par la rosée. L'individu empoigna l'arme, vérifia autour de sa taille la présence de sa cartouchière en cuir contenant une vingtaine de munitions, caressa le mufler de l'animal, puis le souleva pour le déposer sur ses épaules avant de se redresser. Julien estima la taille du chasseur à 1,90 mètre. Une barbe épaisse noyait un visage où perçaient deux yeux bleus. Il reconnut un officier d'une des compagnies de son bataillon.

Après un rapide coup d'œil aux alentours, l'homme fit quelques pas sur le sentier botanique permettant le retour au hameau de Crevibert. Julien se redressa à l'instant où l'inconnu se retourna et le repéra. D'un geste, il se délesta de son fardeau et remonta précautionneusement en chargeant son fusil. Julien, qui s'était aplati à même le sol, se redressa.

— C'est moi mon capitaine ! Caporal Tembach Julien de la deuxième compagnie de combat au treize.

— Que faites-vous ici ? fit l'homme en pointant son arme vers son interlocuteur.

Julien recula d'un pas et plaça ses mains devant son corps dans un geste de protection dérisoire.

— J'effectue une marche d'entraînement dans le cadre de mon instruction. Je suis parti dans la nuit de Montlardier et je rejoins mon point de ralliement. Je descendais du col de la Cochette, lorsque j'ai entendu un coup de feu. Je me suis demandé de quoi il s'agissait.

— Vous êtes seul ?

— Non. Mes camarades ne sont pas loin et je pense qu'ils ne tarderont plus à arriver. En bas, il y a également la section d'interception, préféra-t-il répondre en tendant un bras vers la vallée.

L'officier sembla réfléchir un instant avant de murmurer :

— Le secteur est encombré, si j'ose dire.

Julien hocha la tête. Soudain, l'homme jeta son fusil d'un geste rageur et se précipita vers lui en tentant de lui asséner un violent coup de poing au visage. Le jeune homme l'évita. Handicapé par son arme et son sac, il chuta lourdement. Il esquiva un coup de pied de justesse. Habitué au combat au corps à corps appris pendant de longues heures d'entraînement, il ne se laisserait pas faire. Profitant du désarroi de son adversaire qui pensait le dominer rapidement, il se débarrassa de son fardeau en se relevant.

— Ça va pas la tête ! cria-t-il en tapotant sa tempe avec son index. Reprenez-vous mon capitaine !

— J'te connais pas mon gars !

Dans un grognement, son agresseur se rua à nouveau sur lui. Julien para la manchette, mais fut surpris par un violent coup de pied au bas-ventre. Il se plia sous la douleur et fut cueilli par une série de claques à assommer un bœuf. Son bourreau frappait méthodiquement et semblait prendre un plaisir sadique, un rictus se dessinant à la commissure de ses lèvres. Le visage en sang, sa victime s'était lovée dans la position du fœtus, les genoux repliés vers l'abdomen pour parer au plus pressé. L'homme frappait en cadence.

— Tu n'iras rien répéter mon gars. T'en sais trop. Désolé, je ne peux laisser de témoin derrière moi. La détonation de mon fusil serait

entendue par tes copains ou les gens du village. Je vais te finir autrement.

Julien vit son bourreau soulever une énorme pierre. Dans un vague geste de défense, le soldat leva les bras. Les yeux agrandis par l'horreur, il vit la pierre s'abattre sur lui. Une douleur fulgurante l'élança. Il perçut vaguement le craquement d'un os de son crâne et perdit connaissance.

La brute observa tour à tour la pierre et sa victime. Elle scruta les alentours avant de s'abaisser pour fouiller ses poches. Elle récupéra une carte d'identité, puis à l'issue d'un ultime regard sans commisération vers le militaire immobile baignant dans une mare de sang, elle quitta les lieux, le ruminant sur les épaules.

CHAPITRE II

— Docteur, il se réveille ! s'écria une infirmière du service de réanimation de l'hôpital de Chambéry, en coupant le petit interrupteur du système d'alarme.

Elle se précipita au chevet de Julien qui ouvrait les yeux. Il fut ébloui par la lumière et cligna des paupières. Sa vue encore trouble lui permit néanmoins de constater qu'il se trouvait dans une salle médicalisée. Les murs de couleur blanche assuraient une étrange ambiance à l'intérieur de la pièce. L'infirmière, munie d'un masque de protection devant la bouche, se pencha à son chevet.

— Revenu parmi nous ?

— Qu'est-ce que je fais ici ? J'ai mal à la tête, geignit Julien en essayant de se redresser.

Le malaise le surprit, il se rallongea aussitôt.

— Calmez-vous, vous êtes loin d'être sur pieds.

— Que m'est-il arrivé ?

L'infirmière vérifia les constantes et répondit :

— Vous êtes dans le service de réanimation de l'hôpital métropole de Savoie, à Chambéry.

— À l'hôpital ! fit-il incrédule.

Elle confirma en vérifiant les indications défilant sur l'écran du scope.

— Oui, à Chambéry. L'hélicoptère de la gendarmerie vous a transféré ici il y a...

Elle se remémora son dossier informatique avant de dire :

— Vous êtes chez nous depuis dix-sept jours.

— Dix-sept jours ! Mais qu'est-ce qui s'est passé ?

— Vous seul le savez. Pour l'instant, il...

Un médecin entra dans la pièce et l'interrompit.

— Salut jeune homme, heureux de vous revoir parmi nous !
Comment vous sentez-vous ?

— J'ai mal au crâne.

— Rien d'étonnant, répondit le praticien.

Sa tunique verte laissait entrevoir une chemise jaune citron. Il poursuivit :

— Ne vous plaignez pas, vous êtes sous morphine. La douleur disparaîtra peu à peu.

Son patient tourna la tête et remarqua la tubulure courant le long de son bras vers un flacon accroché à une potence où coulait au goutte à goutte un liquide transparent. Le médecin réanimateur le regarda un instant en silence avant d'articuler :

— Vous êtes chez nous depuis un peu plus de deux semaines. Vous vous souvenez de votre agression ?

— Mon agression. Je ne me rappelle de rien.

Il resta un instant silencieux avant que quelques images diffuses reviennent à son esprit. En manœuvre, il redescendait du col de la Cochette, un homme portait un chamois, une discussion... Rien d'autre.

Le médecin lui tapota gentiment l'épaule.

— Ça va ?

Julien hocha la tête d'un léger signe affirmatif.

— J'ai de vagues souvenirs, sans plus.

— C'est normal. Vous étiez en état de choc et vous vous réveillez d'un coma profond. Si vous vous sentez fatigué, dites-le-moi. Vous n'étiez pas frais en arrivant. Encore quelques soins et vous serez sorti d'affaire.

— Ça ira. J'aimerais bien savoir ce qui s'est passé, répondit le jeune homme en tentant de se redresser une nouvelle fois.

Le docteur prit un oreiller posé sur une tablette, le posa dans le dos de son patient en affirmant :

— Vos collègues militaires vous ont découvert baignant dans votre sang à quelques pas du chalet des Fontaines. Ils ont appelé de l'aide et le PGHM est intervenu avec l'hélicoptère, dit-il en s'asseyant sur le bord du lit.

— Possible, souffla Julien.

— Dès leur arrivée, les secouristes vous ont prodigué les premiers soins et ont constaté qu'il ne s'agissait pas d'un accident.

— Je ne comprends pas.

— Il y avait une pierre tachée de sang à proximité de votre tête. L'herbe foulée à différents endroits prouvait qu'au moins deux personnes avaient marché dans les parages. Ils ont conclu à une agression.

— Je n'm'en souviens pas.

— C'est normal. Ça reviendra, ne vous inquiétez pas. En attendant, reposez-vous.

Il lui pressa longuement la main. Julien l'observa en silence en jetant parfois un œil à l'infirmière qui patientait auprès du lit. Le praticien se leva et s'éloigna, avant de se retourner subitement.

— J'oubliais ! dit-il en revenant sur ses pas. Les gendarmes ont fait analyser votre sang et celui imbibant le sol. Il s'agit d'un facteur différent, le rhésus semble appartenir à un animal. Je vous laisse maintenant, reposez-vous.

Après un dernier signe de tête, il quitta la chambre.

Trois jours plus tard.

Une kyrielle d'examen rassurèrent les spécialistes qui ne décelèrent aucune séquelle. Rassurés sur son état, ils transférèrent Julien en neurologie. Les derniers jours s'étaient déroulés rapidement dans une atmosphère particulière. Les tests le fatigant, il passait le reste de son temps à dormir et se sentait dans un état second. L'émotion atteignit son paroxysme lorsqu'il put se lever et s'examiner dans la glace de la salle de bains. Ses cheveux rasés dus à l'opération, le visage enflé lardé d'ecchymoses et son nez cassé lui minèrent le moral. Les infirmières tentèrent de lui insuffler du baume au cœur en expliquant que sa cicatrice disparaîtrait à la repousse des cheveux.

Les médecins autorisèrent ses parents à venir le voir une heure par jour. Sa mère versa quelques larmes en constatant les dégâts et son père tenta de l'aider à recouvrer la mémoire. Son périple à travers le secteur du mont Colombier et la mort du chamois dans le couloir du Roc de Pra Renard remontaient peu à peu à son esprit. Un vague souvenir de pugilat tentait de faire surface, sans succès. Ses questions n'obtenaient aucune réponse. Pourquoi avait-il été frappé et par qui ? La tentative d'élimination physique ne faisait aucun doute, mais pourquoi et dans quel but ? Si ce n'était de l'empêcher de parler. Dans ce cas, connaissait-il son ou ses agresseurs et quel rapport avec l'animal abattu ?

Ses parents s'apprêtaient à quitter la chambre, lorsque deux gendarmes de la brigade territoriale de Chambéry apparurent. En possession du PV de constatations et des mesures prises rédigé par les militaires du PGHM, ils prenaient le relais pour la poursuite de l'enquête.

Le plus âgé devait avoir une quarantaine d'années, des yeux malicieux se dissimulaient derrière une paire de lunettes à verres fumés. Grand et mince, il arborait, scratché sur son polo, l'insigne des tireurs d'élite. Le scratch à la poitrine ne possédant qu'un chevron signifiait que le jeune collègue l'accompagnant n'était pas encore titularisé. Après quelques phrases sibyllines, l'enquêteur expérimenté entra dans le vif du sujet.

— Selon les premières investigations de nos camarades du PGHM, vous auriez été victime d'un braconnier que vous auriez surpris en flagrant délit. Au départ de l'enquête, nos collègues subodoraient un simple vol pour la bonne et simple raison que les poches de votre treillis étaient retournées et que vos papiers avaient disparu.

Son collègue approuva et ajouta en regardant à travers la fenêtre entrouverte.

— Nous avons appris par l'intermédiaire de vos supérieurs que tous les hommes de votre section étaient partis en exercice avec la consigne d'emmener leurs papiers d'identité militaires.

— Exact, approuva Julien.

— Là-haut, vos documents n'ont pas été retrouvés. Par contre, un gars du PGHM a repéré des taches de sang éparpillées aux alentours du site où l'on vous a découvert.

Le militaire appuya ses dires en lui présentant quelques photos enregistrées dans un fichier de sa tablette numérique. Sans en être vraiment certain, Julien crut reconnaître l'endroit. L'ancien reprit le bénéfice de la parole.

— Les échantillons prélevés et analysés ont permis de déceler un rhésus différent du vôtre.

Le soldat écoutait en silence, impatient de connaître la suite du récit. Imperturbable, l'homme continua.

— Nous optons pour la solution suivante.

Il se tut un court instant afin d'aménager le suspense et reprit :

— Vos papiers ont été dérobés pour faire croire à un vol commis par un rôdeur, le but étant de désorienter l'enquête. Mais la découverte du rhésus d'un animal conforte l'idée que vous auriez surpris un braconnier en flagrant délit. Vous le connaissez probablement et il a tenté de vous supprimer.

— Vous êtes certain qu'il s'agissait d'un chasseur ?

— Les gardiens du parc ont effectué des comptages depuis le printemps, notamment dans le secteur du Colombier. Il manque un nombre important de chamois. Même en comptabilisant un pourcentage de mort naturelle, le taux est encore trop élevé. De plus, aucun corps n'a été retrouvé.

— Ils ont pu migrer vers d'autres secteurs.

— Le comptage le dément. Les autres secteurs totalisent, à quelques individus près, le chiffre habituel.

Julien médita un bref moment avant d'annoncer, l'air pensif :

— Je ne vois pas qui peut m'en vouloir ainsi.

— Vos souvenirs referont surface. Nous appréhenderons ce salaud dès que vous nous fournirez son identité. Les brigades ayant une partie de leur circonscription dans les Bauges nous ont faxé un panel de personnes susceptibles d'opérer dans le massif... Seriez-vous capable d'identifier votre agresseur ?